

FINANCEMENT

À la recherche d'un contrat ? À la recherche d'une formation pour vos salariés ?
À la MFR-CFA du Blayais nous avons différents modes de financement !

CONTRATS D'ALTERNANCE



Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation du secteur privé -> prise en charge par l'OPCO
Contrat d'apprentissage secteur public -> prise en charge par le CNFPT sous condition de validation de recensement du projet d'apprentissage par la structure



DEMANDEURS D'EMPLOI



CPF -> Si vous utilisez votre compte personnel de formation, sachez qu'il y aura un reste à charge de 100€
France Travail (AIF, AIRE) -> Votre formation peut être financée par l'aide individuelle à la formation ou l'aide individuelle régionale vers l'emploi, renseignez-vous directement auprès de France Travail pour savoir les démarches à effectuer
Cellule de reclassement -> Elles ont pour mission d'aider au reclassement des salariés licenciés pour motif économique dans le cadre d'un plan social



FINANCEMENT INDIVIDUEL



Lorsque la formation est réglée en **financement individuel**, une remise associative est appliquée au tarif final

SALARIÉ



-> **CPF** : Si vous utilisez votre compte personnel de formation, sachez qu'il y aura un reste à charge de 100€
-> **CPF de transition**
-> **PRO A**
-> **Plan de Développement des Compétences**
-> **Bloc post VAE** sur devis (contacter le secrétariat de la formation professionnelle)



CHEF D'ENTREPRISE



-> **CPF** : Si vous utilisez votre compte personnel de formation, sachez qu'il y aura un reste à charge de 100€
-> **AGEFICE**
-> **FIFPL**
-> **FAFCEA**

